



**Paris vendredi 10 avril 2015 - Opposition au projet de loi de santé : Mardi 14 avril, 10h30, place Edouard Herriot, Paris**

Mardi 14 avril, le Bloc, la FMF, le SML, l'UFML exprimeront ce que la profession va mettre en oeuvre afin de protéger le système sanitaire français et de garantir le maintien d'une offre de qualité basée sur la liberté de choix des patients, l'égalité d'accès au soin, l'indépendance et la liberté des acteurs et la garantie du secret médical dans toutes ses composantes.

Nous saisissons une fois de plus les députés qui seront appelés à voter cette loi, pour leur rappeler que les choix qu'ils feront engageront notre société bien au delà de la loi de modernisation du système de santé.

Le tiers payant généralisé a été voté en première lecture par 23 députés de la majorité contre 12 députés de l'opposition. L'amendement qui visait à construire un flux unique dirigé par l'Assurance maladie qui aurait rémunéré les médecins tant pour la part assurance maladie que complémentaire a été rejeté (amendement 1731). La mise en avant de cette solution par le ministère, et la simplification du système demandée par le président de République, n'étaient donc que des paroles.

Ce rejet est un double aveu :

- le tiers payant est ingérable sur le plan financier et la majorité refuse que l'Assurance maladie en fasse les frais,
- le but de la loi n'est en rien social, mais vise à permettre aux organismes complémentaires de poser la main sur les pratiques médicales, au sein d'un système où ils seront demain majoritaires en terme de remboursement.

Nous le dénonçons depuis plus d'un an, pour le gouvernement, le tiers payant généralisé vise à permettre demain l'entrée des médecins dans les réseaux de soin, et la problématique de la perception par les médecins de leurs honoraires, dès lors n'est en rien sa préoccupation !

Ceux qui ont cru aux promesses de Marisol Touraine en ont pour leur frais. Le tiers payant généralisé est le reflet d'une loi de modernisation du système de santé dangereuse sur le plan sanitaire et inégalitaire qui menace l'équilibre de notre système de soin.

L'étatisation du soin, dans son organisation, et sa dérive financière pour sa part économique, est aujourd'hui une réalité.

La disparition dans la nuit du 8 au 9 avril de l'Ordre national infirmier donne toute possibilité à l'état de faire de même demain avec l'Ordre des médecins, ainsi les ARS pourraient demain remplacer l'Ordre des médecins et être en charge de l'autorisation des diplômes, comme des lieux d'installations.

La boucle serait ainsi bouclée et la médecine encadrée, de l'installation jusqu'à la fin de l'exercice.

Ce gouvernement a choisi de briser la médecine libérale et au delà, de construire à l'hôpital, en clinique ou en ville une médecine sans liberté, sans indépendance, sans secret médical.

Nous sommes médecins, indispensables au système sanitaire, gardiens de l'éthique et des valeurs déontologiques, responsables du maintien de sa qualité et de l'égalité face aux soins !

Nul ne peut nous imposer une loi qui s'oppose à ces valeurs.

Nous médecins en formation ou en exercice, quels que soient nos secteurs d'activités, nos modes d'exercices, nos spécialités, nous refusons de voir détruire ce qui fait notre médecine.

Le Bloc, la FMF, le SML, l'UFML demandent toujours le retrait de la loi.

---

### **Contacts presse**

Le Bloc Emeline Barbé, 06 87 76 17 23 / UFML Véronique Molières, 06 82 38 91 32

FMF Jean-Paul Hamon, 06 60 62 00 67 / SML Agence Wellcom, 01 46 34 60 60